

Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante (ASSÉ)

Téléphone : 514-390-0110

Site Internet : www.asse-solidarite.qc.ca

Adresse : 2065 Parthenais local 383, Montréal, Québec, H2K 3T1

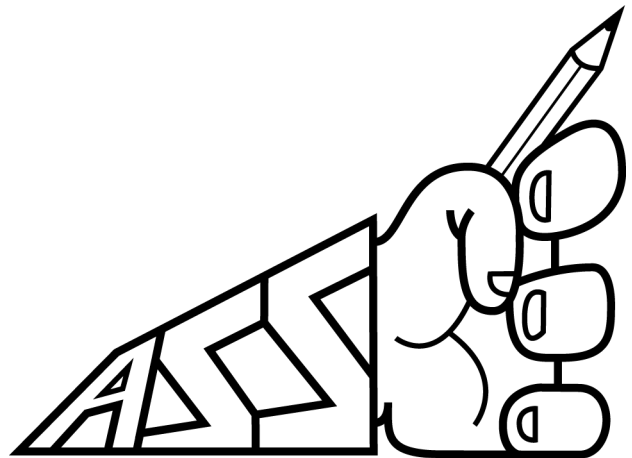
Cahier préliminaire de préparation pour les délégations Mise à jour : Le 27 octobre 2010

Congrès 2010

- Les 3, 4 et 5 juin 2011 à partir de 9h00
- Lieu à venir
- Frais de participation : 35 \$ membre et 45 \$ non-membre
5 \$ de réduction à partir de la 4e personne par organisation

Association hôte :

À venir



Les * désignent les propositions, candidatures et textes reçus après les délais normaux désignés par les Statuts et règlements ainsi que le Code des règles de procédures

Documents utiles pour le Congrès :

Tous disponibles sur notre site Internet

- Statuts et règlements de l'ASSÉ
- Code des procédures de l'ASSÉ
- Procès-verbal et résumé des mandats du dernier Congrès
- Cahier des revendications



Axes de réflexion

Axes de réflexion votés lors du Congrès des 2 et 3 octobre 2010 :

- Bilan : bilan critique et historique sur les 10 ans de l'ASSÉ.
 - Sa raison d'être et son rôle socio-politique
 - Les campagnes
 - Les grèves
 - Les gains et les échecs
 - Les affiliations et désaffiliations
- Le discours : revendications et principes.
 - Plate-forme de revendication
 - Son articulation dans l'espace public
 - Le rapport au capitalisme
 - Féminisme
- La stratégie : moyens et principes d'action.
 - Le syndicalisme de combat
 - Le rapport au pouvoir
 - L'ASSÉ et les partis politiques
 - L'ASSÉ et le gouvernement
 - La solidarité
 - La relation avec les autres mouvements sociaux
 - Solidarité internationale
 - Le rapport avec les autres acteurs du monde de l'éducation
 - Organisations étudiantes
 - Syndicats
 - Fédérations des cégeps et CREPUQ
 - La mobilisation
 - Bureaucratisation et centralisme
 - Déclaration sur le syndicalisme étudiant
- Communications : information, journal et esthétisme organisationnel.
 - Recherche
 - Journal Ultimatum
 - Matériel d'information
 - Web, réseaux sociaux et nouvelles technologies
 - Médias
 - Logo
- Structure interne : statuts et règlements et démocratie à l'ASSÉ.
 - État de la démocratie à l'ASSÉ
 - Rôle et structure des congrès
 - Rôle et structure du Conseil de Coordination
 - Rôle et structure du Conseil exécutif
 - Rôle et structure des Comités de travail, Comité femmes, Comité de mobilisation, Comité du journal
 - Rôle et structure des Conseils Régionaux
 - Les finances de l'ASSÉ
 - Réforme des Statuts et Règlements

Table des matières

Axes de réflexion.....	3
Le discours : revendications et principes.....	5
Plate-forme de revendication	5
Son articulation dans l'espace public	6
Pour la revalorisation des savoirs, le réinvestissement de l'espace public et la reconstruction du politique.....	6
Le rapport au capitalisme.....	10
Féminisme.....	11
Précisions concernant l'avis de motion aux Statuts et Règlements du Comité-Femmes	11
Texte de réflexion: le féminisme à l'ASSÉ.....	15
Synthèse des réflexions durant l'atelier sur le féminisme à l'ASSÉ lors du camp de formation féministe de l'ASSÉ les 7 et 8 novembre 2009.....	18
Le féminisme à l'ASSÉ : Réflexion de l'AECS.....	23

Le discours : revendications et principes.

Plate-forme de revendication

Son articulation dans l'espace public

Pour la revalorisation des savoirs, le réinvestissement de l'espace public et la reconstruction du politique.

Par Valérie Laflamme-Caron et Mathieu Poulin-Lamarre, membres de l'AEÉEA-UL

Texte présent dans le cahier de Congrès des 28 février et 1er mars 2009

« Il y a eu, et il peut encore y avoir de grands penseurs individuels dans une atmosphère générale d'esclavage mental. Mais il n'y a jamais eu et il n'y aura jamais de peuple intellectuellement actif dans une telle atmosphère. » John Stuart Mill

« La démocratie ne vaut que par la qualité des citoyens ». Comme Tocqueville l'a exposé au 19^e siècle, le pouvoir par le peuple implique un certain nombre de nécessités dont la plus fondamentale sans doute renvoie à la capacité qu'ont les citoyens et citoyennes à réfléchir de façon libre et critique la société dans laquelle ils et elles vivent. L'implication de ceux-ci dans les processus politiques est évidemment au fondement de cette idée de démocratie, qui ne se réduit pas, comme on voudrait nous le faire croire, à un vote à chaque trois ou quatre ans. Le visible désengagement populaire au cours des dernières périodes électorales, au-delà des taux de participation désastreux, nous semble être l'expression de cette tendance marquée par une déresponsabilisation sans cesse croissante à l'égard de ces enjeux qui nous concernent tous et toutes. Loin du discours responsabiliste faisant la promotion de la prise en charge économique individuelle caractéristique des discours néo-libéraux, la responsabilité citoyenne que nous évoquons, plutôt que d'accroître les inégalités, met bien l'accent sur des préoccupations et des actions orientées vers le mieux-être collectif. Le système d'éducation est selon nous au fondement de ces problèmes et un travail à ce niveau est indispensable pour assurer la santé politique de notre société. Nous croyons que l'apathie croissante des Québécois-e-s à l'égard de la politique et, plus largement, de l'engagement citoyen, prend ses assises dans un double processus mené pendant les vingt dernières années qui a veillé d'une part à rendre les étudiant-e-s plus aptes à répondre aux demandes du marché, puis, d'autre part, à démocratiser l'accès à l'éducation pour que toutes et tous aient la possibilité d'y accéder. Deux problèmes ont rapidement émergé, soit l'instauration d'une idéologie clientéliste dans les rapports entre les étudiant-e-s et les institutions d'enseignement, et dans la foulée, un constant nivellement par le bas destiné à élargir à l'infini la clientèle de ces institutions. Ainsi n'est-il pas surprenant de voir les frais de scolarité augmenter de pair avec la réduction croissante des exigences pour l'accès aux établissements d'enseignement postsecondaires. De plus, avec la réforme Robillard en 1993, une dévalorisation croissante des savoirs au profit de compétences techniques définies par les paramètres du marché a été mise en place et institutionnalisée, nous obligeant à faire notre deuil des arts, de la culture et de la pensée critique, relégués à des rôles mineurs. Fernand Dumont a dès le début interprété ces changements comme ayant provoqué l'émergence d'une logique technocratique en éducation : « pour qualifier ce grand ménage, on a parlé de déculturation. Le mot n'est pas si mal choisi : image du vide; désignation d'une absence » (Dumont 1971). Cette absence nous renvoie à ce désengagement citoyen que nous remarquons aujourd'hui, causant l'uniformisation béate des esprits que l'on spolie allègrement chaque jour.

Si l'on se permet d'imaginer un monde qui représenterait le paroxysme du totalitarisme, ce serait sans doute un monde où le pouvoir serait total, où personne ne songerait à contester l'ordre dominant, où l'idée même de résistance serait superflue tant le système semblerait aller de soi. Ce n'est pas un hasard si les grands totalitarismes de l'histoire ont sans cesse tenté de contrôler l'intelligentsia, en la muselant ou

en définissant les conditions dans lesquelles pourrait s'élaborer tout discours. Parallèlement à ce contrôle des intellectuels, la tentative de polir, de rendre lisse le penser et l'agir de la population s'est traduit par le martèlement d'une idéologie à travers les canaux allant des plus grossiers aux plus subtils. La fabrication du consentement a remplacé dans nos sociétés l'usage immodéré de la force pour parvenir à ses fins. Le façonnement subtil d'une idéologie uniformisante est moins coûteux et surtout, plus efficace que la répression constante. Pour François Laplantine (2007), l'un des grands dangers de notre temps est l'éradication de la différence : « Les mises en question de la violence d'État (Horkheimer, Adorno, Arendt) et de l'esclavage par le colonialisme (Fanon, Césaire) ne peuvent certainement pas être confondues, mais elles supposent, toutes deux, *une pensée du dehors*. S'il n'y a pas de dehors, en effet, le totalitarisme ne peut être renversé, les rapports de pouvoir ne peuvent se transformer, pas plus que les rapports que le sujet entretient avec lui-même ». « Aussi l'une des tâches (urgentes) de notre époque est-elle de réintroduire de la complexité, de la négativité et de la contradiction dans un monde qui tend vers l'indifférence (littéralement sans différence) ».

Dans ce contexte, les intellectuel-le-s et les étudiants et étudiantes doivent prendre la place qui leur revient dans l'espace public afin d'assumer leurs responsabilités. Une société a besoin de ces gens qui remettent sans cesse les choses en question, doutent, critiquent, ou, si l'on veut, qui disent ce qui est « en le faisant apparaître comme pouvant ne pas être, ou pouvant ne pas être comme il est » (Foucault 1983). C'est ce « travail collectif d'invention politique » (Bourdieu 2001) qui permettra la redécouverte des lieux les plus communs, la relecture de la scène politique et le souci de participer à sa reproduction constante. En adoptant un regard critique face au monde dans lequel nous évoluons, nous pourrions remarquer le caractère construit des réalités qu'on veut nous faire apparaître comme naturelles. Avec l'émergence de ce paradigme économique que l'on nomme néolibéralisme, une nouvelle forme de régulation politique émerge, la « gouvernance ». Ce processus non encore achevé se caractérise par le déplacement des décisions politiques des institutions de la démocratie représentative à des instances extraparlimentaires de nature technocratique et juridique (Bourque, Duchastel et Pineault 1999). Ainsi, une nouvelle relation émerge entre le savoir et le gouvernement qui considère de plus en plus les enjeux politiques comme des problèmes non-politiques et non-idéologiques qui nécessitent des solutions techniques (Ong 2006), ce qui mène à la création de commissions d'enquête, de consultations d'experts, etc. plutôt qu'à de réels débats au sein de la société. Cette tendance à la dépolitisation de tout ce qui nous entoure au profit de cette gouvernance technocratique n'est permise que par la désolante apathie d'une société désengagée qui de plus en plus, se plie à des orientations politiques arrimées au marché. La passivité et l'ignorance dans laquelle sont plongés les citoyens et citoyennes finissent par les déposséder peu à peu de leur pouvoir critique. Ainsi, s'il y a une lutte qui s'impose et qui se fait de plus en plus pressante, c'est celle de la revalorisation du savoir critique et de l'engagement citoyen, seule condition pour permettre que d'autres combats puissent se mener contre un ordre du monde qui ne va pas de soi et que nous refusons.

L'intellectuel, au sens où je l'entends, n'est ni un pacificateur ni un bâtisseur de consensus, mais quelqu'un qui engage et qui risque tout son être sur la base d'un sens constamment critique, quelqu'un qui refuse quel qu'en soit le prix les formules faciles, les idées toutes faites, les confirmations complaisantes des propos et des actions des gens de pouvoir et autres esprits conventionnels. Non pas seulement qui, passivement, les refuse, mais qui, activement, s'engage à le dire en public. (Saïd 1996)

Où étaient les intellectuel-le-s lors du débat sur les accommodements raisonnables? Lors des récentes élections? Où sont-ils alors que le projet de loi 107 menace de modifier la composition des conseils d'administration des universités, afin que ceux-ci soient dorénavant composés aux deux tiers de « membres indépendants »? Indépendants de quoi, au juste? Comme Hélène Desmarais, qui vient tout juste d'être nommée à la tête du conseil d'administration du CHUM? Où sommes-nous lorsque Marc

Simoneau, ancien animateur de tribunes sportives, analyse finement le conflit israélo-palestinien en disant que l'on devrait faire de Gaza « un parking »? Quand Sylvain Bouchard affirme que les personnes assistées sociales ne devraient pas avoir le droit de vote? Où sommes-nous quand Lise Ravary écrit que les publicités sexistes sont « des choses qu'on ne voit plus ici aujourd'hui. » *Bouchard en parle* est, à Québec, après *Le brunch musical*, l'émission du matin la plus écoutée. En 2007, *Châtelaine* était lue par plus d'un million de personnes. Ne nous sommes-nous pas éloigné-e-s des *Point de mire*, *Carrefour* et *Premier plan*, émissions animées par René Lévesque, par lesquelles il permettait à la population québécoise de comprendre les grands enjeux de l'heure, non sans une bonne dose d'esprit critique et de rigueur intellectuelle? Écouter pendant trente minutes un homme démontrer platement la nécessité de nationaliser nos ressources serait une chose impensable aujourd'hui. On nous a abruti-e-s, et en tant que peuple, nous en redemandons encore. Cela doit cesser. Nous devons prendre nos responsabilités.

Il est ainsi, et plus que jamais, nécessaire, de revendiquer une éducation qui se veut critique. Face à un diplôme universitaire qui ne vaut plus que par sa plus ou moins grande concentration en savoirs techniques exigés par l'industrie, nous nous devons de réintroduire dans l'enseignement secondaire et postsecondaire des préoccupations politiques, critiques et éthiques. C'est en faisant preuve d'audace et d'inventivité que nous désinstitutionnaliserons le savoir, par la **réappropriation des espaces publics**, par la **création de formes d'éducation parallèles et collectives**, par le **surinvestissement des médias de masse** qui sont présentement totalement abandonnés par ceux et celles qui ont quelque chose à dire, c'est-à-dire nous, les étudiants et étudiantes. Si une utopie mérite d'être mise de l'avant, c'est cet humanisme, non pas celui qui divise et exclut, mais celui qui est « à proprement démocratique, ouvert à toutes les classes et à tous les milieux, et le comprendre comme processus illimité de révélation, de découverte, d'autocritique et de libération. » (Saïd 2005) Celui-là même qui nous permet de corriger les erreurs d'interprétation, de combattre les idées reçues, les clichés et stéréotypes qui simplifient à outrance notre rapport à l'Autre et qui finalement, nous plongent dans l'indifférence la plus totale, qui n'est « l'instrument d'aucune instance particulière, métapolitique, méta-économique, [et qui] permet au capitalisme d'entrer dans sa phase de fonctionnement opérationnel » (Lipovetsky 1983). Nous devons mettre fin aux fausses dichotomies, faire tomber ces barrières qui nous divisent, cesser de nous réfugier dans des positions qui ne sont devenues que des parodies d'elles-mêmes. Enfin, mettons-nous au travail. Nous sommes étudiant-e-s, alors plus que jamais, étudions! Lisons! Écrivons! Discutons! Questionnons! Et surtout, mettons un frein à la marginalisation des alternatives. Faisons en sorte que le changement redevienne possible en partageant nos idées avec l'ensemble de la population. Il existe encore des « utopies réalistes » (Bourdieu 2001).

Ceci n'est pas un banal appel à l'engagement. C'est cette ultime chance de renverser la vapeur et de nous réapproprier ce qu'on nous extorque subtilement, le pouvoir et la liberté de réfléchir et de critiquer. Ce n'est que lorsque nous aurons entrepris de reconquérir notre place au sein de la société québécoise que nous pourrions aspirer à une reconstruction du politique, à une réelle émancipation collective.

Références

- BOURDIEU, Pierre, 2001, « Pour un savoir engagé », in *Contre-feux 2*, Paris : Liber – raisons d'agir.
- BOURQUE, Gille, Jules DUCHASTEL et Éric PINEAULT, 1999, « L'incorporation de la citoyenneté », *Sociologie et sociétés*, 31 : 1 (41-64).
- DUMONT, Fernand, 1995, *Raisons communes*, Montréal : éditions Boréal.
- FOUCAULT, Michel, 1983, « Structuralisme et post-structuralisme » dans DEFERT et EWALD (1991) *Foucault : Dits et écrits II*, Paris, Gallimard (Quarto).
- LAPLANTINE, François, 2007, *Le sujet. Essai d'anthropologie politique*, Paris, Téraèdre.

LIPOVETSKY, Gilles, 1983, *L'Ère du vide*, Paris : Gallimard.

ONG, Aiwha, 2006, *Neoliberalism as exception. Mutations in citizenship and sovereignty*, Durham, Duke University Press.

SAÏD, Edward, 1996, *Des intellectuels et du pouvoir*, Paris : éditions du Seuil.

SAÏD, Edward, 2005, *Humanisme et démocratie*, Paris : éditions du Seuil.

Le rapport au capitalisme

Féminisme

Précisions concernant l'avis de motion aux Statuts et Règlements du Comité-Femmes

Texte abordant le point « Finances »

Par Camille Tremblay-Fournier

Au congrès d'hiver 2010, un avis de motion portant sur la réécriture des statuts et règlements de la section *Chapitre 9 Comité-Femmes* a été déposé. Les tenants et aboutissants de celui-ci ont d'abord été discutés dans le cadre de caucus non-mixtes pour ensuite être mis en commun lors une plénière mixte. Les éléments de discussion qui ont davantage capté l'attention des militantes et militants dans les deux caucus seront ici exposés afin de possiblement répondre à certaines interrogations. Ainsi, seront présentés le budget avec une perspective de genre, la non-mixité du Comité femmes et le pouvoir d'appui de celui-ci en congrès.

1. Budget avec une perspective de genre

D'abord, l'élément nouveau que propose cet avis de motion est le pouvoir octroyé au Comité femmes de gérer un budget. Tel que stipulé dans l'article 43 de l'avis de motion concernant les pouvoirs du Comité femmes, celui-ci pourra *administrer le budget annuel pour lequel une proposition de prévisions budgétaires est soumise chaque année, lors du Congrès annuel. Un état des résultats devra également être déposé et pourra, sur demande, être déposé à chaque Congrès ou, si requis, à un Conseil de Coordination.*

Le budget annuel du Comité femmes a pour objectif de donner d'abord aux femmes la place de leurs propositions en ce qui a trait aux priorités et aux besoins établis chaque année dans le cadre du plan d'action femmes de l'ASSÉ, adopté en Congrès. L'autonomie d'une telle gestion budgétaire est une action politique s'inscrivant dans les principes et revendications de l'ASSÉ. L'avis de motion propose que le Comité femmes se voie allouer statutairement un budget minimal équivalent à 5% des cotisations annuelles prévues pour l'année scolaire en cours. Le budget annuel du Comité femmes ne peut pas cumuler plus de 1 % de surplus par année scolaire. Tout surplus supplémentaire est réinjecté dans les revenus de l'ASSÉ, sauf décision contraire du Congrès à cet effet. Ce 5 % des cotisations annuelles représente les dépenses entourant les activités du comité soit les déplacements des tournées, le matériel de mobilisation, les camps de formation féministe, les actions, les impressions, etc. Le pourcentage alloué n'est toutefois qu'un paramètre et peut être réévalué dans les prévisions budgétaires en cas de difficultés financières de l'organisation.

Ce nouveau pouvoir qui pourrait être octroyé au Comité femmes constitue ce qu'on appelle un budget avec une perspective de genre.¹ De plus en plus d'organisations progressistes se dotent de cet outil, car il constitue une occasion pragmatique de procéder à une intégration transversale d'une analyse de genre afin de la rendre plus sensible aux besoins d'une population spécifique. Le postulat de base de cette approche est que l'attribution des ressources n'est pas neutre et qu'un budget n'est pas qu'un simple outil technique dont les implications sont comparables pour tous. Un budget reflète une vision sociale et économique, des orientations et des priorités d'une organisation, ainsi que les relations de pouvoir sous-jacentes. Ce n'est donc pas un hasard si les secteurs marginaux sont ceux qui sont le plus affectés par les budgets et ceux qui ont le moins de possibilités d'exercer une influence politique sur l'établissement des budgets. La logique sous-tendue est qu'un budget qui ignore les différences entre les hommes et les

¹ Cette présentation des budgets de genre est fortement inspirée du texte de Veronica Zabadua Yanez, «Une introduction aux budgets avec une perspective de genre», *Cahiers genre et développement*, L'Harmattan, 2003.

femmes ne peut que reproduire ou maintenir les relations d'inégalités de genre existantes et ne pourra que difficilement avoir des effets positifs sur l'ensemble de l'organisation. Ainsi, les budgets avec une perspective de genre peuvent être une réponse à la nécessité de mettre en place des stratégies plus efficaces pour contrôler et favoriser l'égalité sociale et économique entre les hommes et les femmes

Soulignons que les budgets avec une perspective de genre ne sont pas établis spécifiquement pour les femmes. Il s'agit d'une analyse différenciée selon les sexes des dépenses qui permet d'élaborer des budgets en tenant compte de leurs conséquences sur la vie des hommes et des femmes. L'objectif est donc d'intégrer la perspective de genre dans toutes les étapes des projets, des campagnes ou des stratégies syndicales en se demandant si les intérêts, les besoins et les priorités des hommes et des femmes y sont véritablement inclus par l'attribution de ressources suffisantes. Il faut éviter de tomber dans le piège de l'argument qui veut que par l'instauration d'un budget de genre, les femmes deviennent un groupe d'intérêt qui entre en concurrence avec d'autres groupes pour les ressources limitées dont dispose une organisation. Ce point de vue supposerait que toutes les femmes ont les mêmes demandes et les mêmes besoins et d'autre part, que les budgets de genre aient pour seul but d'affecter une part plus importante des dépenses exclusivement aux programmes en faveur des femmes. Les questions de genre doivent être un critère transversal dont le but est l'égalité entre les hommes et les femmes. Aussi, assimiler les budgets avec une perspective de genre à des budgets pour les femmes peut sembler renforcer l'image des femmes en tant que groupe vulnérable. Il s'agit plutôt de reconnaître qu'il existe des différences dans l'attribution des ressources par rapport à l'âge, l'ethnie, la classe sociale, la situation géographique et aussi le genre.

Les budgets avec une perspective de genre contribuent donc à définir la valeur réelle des ressources qui sont affectées aux femmes et aux hommes. Le genre étant un des axes les plus persistants de l'inégalité, les budgets de genre peuvent devenir des outils pour aider le renforcement du pouvoir et pour l'avancement des droits des femmes. Il s'agit d'un renforcement du pouvoir à l'égard des règles institutionnelles et des ressources puisque ces budgets permettent entre autres d'évaluer les résultats d'engagements qu'une organisation prend à l'égard des questions d'égalité des sexes. Les budgets avec une perspective de genre permettent aussi une plus grande efficacité dans les diverses luttes par la réduction de conflits permanents sur la question de l'attribution des ressources.

L'objectif ultime des budgets de genre est donc la prise en compte des besoins et des intérêts des hommes et des femmes, celles-ci y étant traitées non pas comme des exceptions, mais comme des participantes à part entière dans l'organisation.

2. La non-mixité organisationnelle du Comité femmes

Également, un autre élément qui a porté à débat est la non-mixité des élues au Comité femmes. Dans l'article 40 des statuts et règlements de l'avis de motion concernant la composition du Comité femmes, il est spécifié que *le Comité femmes est une instance non-mixte*. Bien que le Comité femmes n'ait été constitué que d'élues femmes depuis sa création², plus récemment, la tendance semble être à critiquer cette posture organisationnelle au profit d'une mixité hommes-femmes. Cette mention de l'avis de motion n'a donc que pour but de refonder cette caractéristique spécifique du Comité femmes au sein du conseil de coordination.

Pour revalider la nécessité d'une non-mixité organisationnelle au Comité femmes, je reprendrai brièvement certains propos qui ont été soulevés par Stéphanie Mayer dans l'article de réflexion *La bouffée d'air de certaines féministes : la non-mixité « femmes »*³, parue dans le dernier journal Ultimatum de mars 2010. Ainsi, la non-mixité organisationnelle est une liberté politique et un mode d'organisation précieux pour

² Voir l'histoire du Comité femmes depuis 2001 : <http://www.asse-solidarite.qc.ca/spip.php?article1342&lang=fr>

différents groupes minoritaires. S'organiser en non-mixité femmes permet de mettre en commun des réalités discriminatoires et oppressives, des comportements, attitudes, et structures qui (re)produisent des inégalités en vue de constituer un mode d'action visant des transformations radicales des rapports sociaux. Il s'agit d'un espace politique non-mixte qui a pour objectif de se retirer de façon ponctuelle (caucus non-mixtes durant une assemblée mixte) ou de s'organiser à plus long terme à l'extérieur ou en parallèle d'une structure, d'un groupe jugé oppressant, et ce, dans une visée de transformation des rapports de pouvoir. Cette tactique permet donc d'accumuler les forces nécessaires pour effectuer une action politique dans les espaces mixtes. En effet, ce mode d'action permet de faire valoir des analyses spécifiques souvent occultées dans les instances mixtes. La non-mixité se veut ici un moyen nécessaire pour certaines (et non pour toutes) qui ne doit pas tomber dans la ghettoïsation des femmes ou dans la posture confortable des clubs féminins. Il s'agit donc d'un espace qui se veut «temporaire», afin de préserver sa spontanéité et sa force politique.

Il semble alors impérieux que les militantes-femmes de l'ASSÉ puissent demeurer les détentrices privilégiées du pouvoir décisionnel sur les enjeux les concernant spécifiquement. Toutefois, cela n'exclut pas la possibilité de soutien des militants-hommes aux diverses batailles menées par le Comité femmes par l'exécution de multiples tâches périphériques facilitant le travail des militantes. Par exemple, il peut s'agir de faire de l'affichage, du tractage, des déplacements de personnes ou de matériel, la mise en ligne de documents web, la préparation de nourriture, la correction orthographique de textes, etc. Rare sont les lieux de pouvoir où les femmes sont présentes en plus grand nombre que les hommes. Il est important que le Comité femmes demeure un de ces lieux en gardant l'exclusivité des processus décisionnels entourant l'organisation politique du Comité femmes pour les femmes féministes.

3. Le pouvoir d'appui du Comité femmes

Finalement, le dernier élément qui portait à discussion dans l'avis de motion était la réaffirmation du pouvoir d'appui du Comité femmes au congrès présent dans l'article 43 concernant les pouvoirs. Cet article permet au comité de *siéger au Conseil de Coordination, où il a droit de proposition, d'appui et de vote*. Bien que représentant un ajout textuel aux statuts et règlements de la section Comité femmes, cette mention de pouvoir d'appui n'accorde pas un nouveau pouvoir au comité. Ce dernier peut déjà appuyer des propositions conformément au chapitre 3 concernant le congrès, article 9, point 2 des présents statuts et règlements : *Le Conseil exécutif, le Conseil de Coordination ainsi que le Comité femmes possèdent également un droit de proposition*. Ainsi, si le Comité femmes a le droit de proposition, il a par le fait même le droit d'appui. La réécriture des statuts et règlements de la section Comité femmes ne fait que mieux redéfinir les pouvoirs de cette instance.

Par ailleurs, des critiques ont été amenées quant au potentiel de centralisation du pouvoir autour de l'exécutif national qu'entraînerait le pouvoir d'appui du Comité femmes. Cependant, cette critique semble un peu faible, étant donné qu'un Comité femmes a presque toujours la particularité d'être créé dans un contexte de conflit avec le pouvoir institutionnel en place et non en concertation avec celui-ci. Cette caractéristique teinte de manière profonde les pratiques, les idées et les modes d'action de ce comité, qui vont habituellement dans une perspective de contestation des rapports de pouvoir inégaux dans la société en général ainsi qu'au sein de l'organisation. À certains moments, il se peut que le Comité femmes soit plus favorable aux positions prises par l'exécutif, mais de manière générale, les risques que le Comité femmes utilise son pouvoir pour appuyer de manière délibérée des propositions venant de l'exécutif autre que de nature féministe sont peu probables.

Le pouvoir d'appui peut par contre être très pratique dans le cas où par exemple une association

3 http://www.asse-solidarite.qc.ca/IMG/pdf/Ultimatum_special_femme_mars_2010_web.pdf

étudiante membre apporte une proposition faisant ressortir des aspects pertinents à traiter d'une perspective féministe, qu'aucune association ne veut appuyer. Le Comité femmes peut à ce moment utiliser son pouvoir d'appui pour permettre minimalement qu'il y ait une discussion à propos de la proposition. De toute manière, au final, ce sont les associations étudiantes membres qui votent sur des propositions et non le Comité femmes. L'idée est alors d'éviter la restriction des propositions recevables qui sous-tendent des enjeux féministes pertinents et non la concentration du pouvoir d'influence et décisionnel dans les mains de l'exécutif national ou plus largement du conseil de coordination.

En espérant que ces considérations auront répondu à certaines interrogations concernant l'avis de motion aux statuts et règlements présenté par le Comité femmes.

Texte de réflexion: le féminisme à l'ASSÉ

Le but de ce texte est de présenter brièvement quelques aspects problématiques des processus d'organisation du Comité Femmes à l'ASSÉ ainsi que des pistes d'actions concrètes. Bien que la plupart des problématiques ont déjà été soulevées ultérieurement, il demeure quand même important à notre sens de les soulever de nouveau en vue de démontrer leur permanence et leur prégnance.

Loin de prétendre à une grande représentativité de toutes les voix, tant des militantes féministes de l'ASSÉ que des collaboratrices au Comité Femmes, ce texte de réflexion tente plutôt de dresser quelques éléments de réflexion et la rédaction demeure personnelle. Également, pour chaque problématique énumérée ci-dessous, nous dressons quelques pistes de solutions et vous invitons à en formuler d'autres.

La campagne

À prime à bord, il peut être pertinent d'expliquer le contexte actuel entourant le Comité Femmes dans la structure nationale de l'ASSÉ. Depuis le camp de formation féministe, qui s'est déroulé en novembre dernier, plusieurs collaboratrices au Comité Femmes et une personne en poste (à la session d'automne, il s'agissait de Marie-Ève Ruel) travaillent à tenter de mettre sur pied la campagne d'ateliers féministes dans les associations locales de l'ASSÉ. Le but de cette campagne est de redynamiser les actions, activités et les effectifs de militant-e-s féministes un peu partout au Québec. Pour y parvenir, les militantes gravitant autour du Comité Femmes de l'ASSÉ ont été rencontrées et rencontrent encore des personnes motivées dans les associations locales sympathisantes de l'ASSÉ dans le but d'organiser un ou plusieurs ateliers sur une thématique féministe de leur choix et par le fait même de voir où en est la situation du féminisme sur leur campus.

Cette tentative de décentralisation des activités, des pouvoirs et des voix du féminisme à l'ASSÉ, nous a permis de constater qu'autant les intérêts envers la lutte féminisme au sein du mouvement étudiant que les besoins sont présents. La plupart des militantes rencontrées semblent toutefois manquées de soutien, de ressources et ne semblent pas trouver leur place en référence à une implication au national. En regard à ces impressions et qu'aux réflexions qui ont été formulées lors d'un atelier au camp de formation de l'automne, nous dresserons quelques difficultés rencontrées pas les militantes à l'ASSÉ.

Parité et alternance:

D'abord, il importe de souligner qu'il y a encore une plus faible implication de femmes qui militent à l'ASSÉ. Également, les personnes siégeant aux postes sur les exécutifs nationaux. Bien que ces constats sont explicites, les raisons qui mènent à cette plus faible mobilisation au sein des instances sont beaucoup plus implicites. Entre autres, on constate qu'il existe une pression plus forte à l'égard de femmes qui militent au sein de l'ASSÉ à s'occuper des dossiers féministes. D'autant plus, on observe une plus forte présence des interventions des hommes dans les diverses instances et de la prise en considération du poids de leurs interventions parole. En ce sens, certaines militantes féministes trouvent lourd et peu enthousiasmant leur passage au sein du mouvement étudiant..

Caucus non mixtes

Soulignons rapidement ici qu'il y a une tendance plus récente de discréditer les caucus non mixtes à l'ASSÉ. Il est possible d'entendre que les caucus non mixtes représentent un caprice des femmes militantes ou un alourdissement non nécessaire des instances. On constate aussi qu'au sein des caucus non mixtes il y a souvent une moins grande participation des hommes militants.

Féminisation

Bien que la féminisation des termes soit un des principes à l'origine de la création de l'ASSÉ, il est important de rappeler régulièrement sa raison d'être et de tenter de l'appliquer le plus possible.

Camp de formation féministe et ateliers

Lors du dernier camp de formation, des collaboratrices au Comité Femmes ont fait une présentation sur la Marche mondiale des femmes. Plusieurs commentaires sont ressortis concernant la non-radicalité de l'événement et de ses revendications. Bien que les activités entourant la Marche mondiale fassent partie des mandats qui ont été donnés au Comité Femmes, les collaboratrices présentes gravitant autour de ce dernier manifestent peu d'intérêt à y participer ou à en faire la promotion. Peut-être qu'il ne s'agissait pas du meilleur sujet pour faire de l'éducation populaire plus radicale sur le féminisme dans le cadre d'un camp de formation.

Le financement

Au sein des groupes progressistes mixtes, il arrive souvent que les revendications féministes soient reléguées au second rang, par divers moyens, au profit de revendications «plus pressantes». Un de ces moyens consiste à limiter la marge de manoeuvre au niveau financier, réduisant les capacités de mise en actions des revendications féministes. Cela amène parfois les militantes à devoir tenter de restreindre leurs actions ou activités féministes pour réserver des fonds à la campagne d'avant-plan. La négociation des dépenses devient alors un réel processus politique qui peut en venir à des conflits et qui laisse moins de temps à organiser des actions locales.

Pistes de solutions...

-Pour favoriser la présence des militantes au sein de l'ASSÉ, il apparaît essentiel de continuer de faire de la mobilisation de terrain dans les associations locales. Pour encourager les militantes à participer dans les instances décisionnelles, il semble important de continuer de défendre l'idée des mesures de discrimination positive, tels que les tours de paroles alternées «hommes-femmes» et de valoriser la parole des femmes (ex: porte-parole femmes, discours dans les manifestations, présidium féminin). Les mesures favorisant la participation des femmes ne sont pas une ségrégation des sexes, mais bien un outil pour impliquer davantage les femmes dans les processus décisionnels, sans toutefois les obliger ou les contraindre à s'occuper des dossiers féministes si elles n'en ont pas envie. Également, il serait intéressant de valoriser les savoirs et productions des militantes, par exemple en mettant en valeur des recherches, articles, ou activités féministes sur le site web ou dans des présentations faites au cours d'instances diverses.

-Pour favoriser la permanence des caucus non mixtes, il pourrait être intéressant qu'à chaque début d'instance de faire une «mise à niveau» des implications des mesures non mixtes à l'ASSÉ. Ceci pourrait contribuer à ce que les débats sur la pertinence des caucus non mixtes et sur l'importance de la féminisation ne soient pas débattus sans cesse et que l'on puisse argumenter sur des aspects de contenu. Instaurer des espaces de non-mixité pour les femmes peut être une bonne solution pour éviter (ou plutôt démystifier) les rapports de domination liés au sexe et au genre dans les organisations.

-Concernant, les activités d'éducation comme le camp de formation, il pourrait être pertinent de continuer à ce que le comité femmes travaille de pair avec le conseil de coordination et les associations locales pour déterminer les thématiques féministes qui seront abordées. Il y a présentement au sein des collaboratrices au Comité Femmes un désir d'un camp de formation féministe où le groupe d'organisation soit non mixte.

-Concernant le financement des activités du Comité Femmes ou des activités féministes en général, nous

pensons qu'il serait primordial que l'on puisse autogérer notre propre budget, pour d'abord se réapproprier la compétence traditionnellement masculine de gestion du portefeuille et pour l'administrer selon les besoins et les intérêts que nous observons au local et au national. À cet égard, veuillez consulter l'avis de motion concernant le chapitre 9 des statuts et règlements Comité Femmes proposé pour le congrès annuel, qui se trouve dans ce cahier de congrès.

En somme, les militantes rencontrées tant au camp de formation féministe que dans les rencontres dans les associations locales, que les collaboratrices au Comité Femmes semblent trouver que la présence d'un comité femmes est pertinente. Pour la plupart, ce comité devrait être non mixte. Toutefois, il semble aussi important qu'il y ait aussi des activités auxquelles les hommes puissent participer, pour qu'il y ait échange, débat et confrontation d'idées.

Camille Tremblay-Fournier et Marie-Ève Blais

pour le Comité Femmes de l'ASSÉ

Synthèse des réflexions durant l'atelier sur le féminisme à l'ASSÉ lors du camp de formation féministe de l'ASSÉ les 7 et 8 novembre 2009

Interventions pendant la partie mixte de l'atelier :

- L'aspect féministe dans les revendications a souvent causé un problème au niveau des associations locales, et les revendications féministes ou l'analyse féministe de nos revendications ont souvent (pour ne pas dire toujours) été reléguées au Comité femmes. Or, la personne s'étant occupée du dossier des parents étudiants n'était non seulement pas mère, mais ne connaissait pas le domaine universitaire. Pourtant, elle n'a eu aucune aide et sa recherche n'a jamais été prise en compte lors de la campagne, autant au niveau national que local, et ce, malgré sa diffusion sur les listes courriels, sur le site de l'ASSÉ et même à plusieurs reprises dans les instances
- On voulait se pencher sur pourquoi on veut des comités femmes, puisque des fois, ils sont remis en question sous différents aspects : pourquoi non-mixte, pourquoi TOUJOURS un point femmes dans les Congrès et les instances, pourquoi....
- C'est un peu déplorable qu'au niveau des exécutifs, que ce soit au local ou au national, le féminisme soit souvent relégué à la seule femme de l'exécutif ou celle qui gravite autour. Pourquoi les hommes veulent-ils la mixité sur nos comités s'ils relèguent toujours les tâches aux femmes?
- Une très grande pertinence dans les plans d'action de l'ASSÉ a de souvent avoir intégré le féminisme au sein des plans d'action, que ce soit avec une revendication féministe ou tout simplement une analyse féministe des revendications et/ou de la campagne (encore là, ceci est fait par des femmes).
- Souvent, notamment avec la revendication des parents étudiants (campagne pour la gratuité scolaire de l'automne 2006 et à l'hiver 2008) et les pensions alimentaires, les revendications féministes de l'ASSÉ ont des visées plus égalitaires que juste féministes. Les deux revendications précédentes concernent aussi les hommes, malgré qu'ils peuvent être minoritaires et que ces revendications soient historiquement féministes.

Interventions au sein du caucus non-mixte femme # 1 :

Comité femmes vs *Comité féministe* vs *Comité égalité* vs aucun comité?

Qu'est-ce qu'on pense du concept de *Comité égalité*?

Aucun comité :

Globalement, toutes étaient d'accord sur le fait que la perte totale d'un comité serait très néfaste. « Une lutte qui ne se lutte plus est une lutte qui recule. »

Un Comité égalité :

Pourrait être une façon d'inclure les hommes dans les luttes féministes.

Risque qu'une cause soit laissée de côté.

Il faut faire attention pour ne pas « déradicaliser » la lutte des femmes qui est déjà molle.

La place aux hommes doit y être, mais on comprend la nécessité des caucus non-mixtes, surtout dans la perspective où l'on veut intégrer les hommes dans la lutte. On comprend aussi la nécessité des droits de parole à alternance homme/femme.

Serait-il possible de créer un comité concept « Matrice » ou « un monde dans un monde » ou « Ensemble

avec nos différences » ? Dans le cadre de ce questionnement, on se pose la question de la pertinence d'intégrer d'autres volets de luttes : contre l'homophobie et l'hétérosexisme (attribution de rôles/modèles typiquement féminins/masculins).

Le « hic » est que pour qu'un tel comité fonctionne avec plusieurs luttes rassembleuses, il faut avoir les effectifs humains, logistiques, etc.

Est-ce la même lutte? Lorsque tu es homosexuel-le, la lutte n'est-elle pas plus culturelle? Lorsque tu es LGB (Lesbienne, gay, bi), ce n'est pas nécessairement écrit dans ton front, alors qu'on peut « difficilement » renier son statut de femme ou d'homme (sauf pour les cas des transsexuel-le-s et transgenres)...

Transsexuel-le-s et transgenres : devrions-nous avoir des instances/camps de formation sur l'homosexualité?

Lors d'un caucus non-mixte, si quelqu'un ou quelqu'une ne sait pas comment définir son sexe, que fait-on?

Un Comité féministe :

De quoi aurait l'air la structure? Il est nécessaire de se protéger contre l'entrisme du mouvement/groupe par des masculinistes. Peut-être qu'à l'intérieur d'un comité féministe où il y aurait une parité homme-femme ce problème serait réglé?

Si tu n'entres pas dans le moule social assimilant imposé par les médias, la culture traditionnelle, l'éducation parentale, tu es marginalisé-e. Au fond, on ne veut pas être en marge, on veut faire partie du groupe et de la société tout en étant nous-mêmes. On veut être ensemble avec nos différences (sexuelles, d'orientation, etc.)

On veut aussi vaincre le stéréotype qui semble dire qu'être une féministe, c'est d'être une lesbienne frustrée, radicale, hystérique. En tant que féministes, on se fait souvent juger comme étant extrêmes, alors qu'en réalité, la lutte n'est pas finie. On se pose les questions suivantes : Comment faire une meilleure approche du féminisme? Quoi remettre en question? Comment intégrer plus de gens dans la lutte?

En résumé, sans éliminer le Comité femmes, peut-être qu'on pourrait simplement redéfinir la lutte pour en faire un concept plus rassembleur qui interpelle plus de gens.

Les notes sur ce caucus ont été prises par Roxanne Anouk Malchelosse (AGECVM) et Marie-Blanche Marchand (AGES)

Interventions au sein du caucus non-mixte femme # 2 :

- Comité femmes, c'est une belle initiative, mais ça revient souvent à être un gros sacrifice au niveau de l'association locale. Or, le principe d'un comité égalité (i.e. un comité d'hommes et de femmes), ne marche pas, puisque ça voudrait sous-entendre que l'égalité est atteinte entre les sexes, ce n'est pas cohérent. (possibilité d'un poste femme sur les exécutifs).

- Au sein du comité femmes de Sherbrooke, les hommes ont le droit d'assister, mais ils ne comptent pas dans le quorum et n'ont pas le droit de vote. La mixité peut être difficile au début, mais il y a une très grande pertinence.

- Être la seule femme sur un exécutif, c'est pas la même chose et c'est à la rigueur, plus difficile de dire ce qu'on pense réellement. On préfère bien choisir nos mots et parfois omettre certaines idées.

- Pour l'existence d'un comité, l'égalité n'est pas encore atteinte. Sur papier, plusieurs faits démontrent que celle-ci existe, mais pas en réalité et encore moins dans nos mentalités et coutumes. Cela reviendrait

donc à être incohérent d'avoir un comité égalité et mixte dans la situation présente.

- Lorsqu'il n'y a pas de comité femmes au local, les questions féministes reviennent à être vu que par l'exécutif, ce qui fait qu'on les aborde juste d'un point de vue d'un étudiant et d'une étudiante, et non en tant que femmes et citoyennes.

- Le plus important, c'est la sensibilisation des femmes par les femmes. Il faut faire réaliser aux femmes que les luttes féministes sont encore pertinentes et que nous sommes tenues de les mettre de l'avant. Il faut RÉVEILLER les filles à la cause féministe, puisqu'elles se retrouvent endormies par la société dominante, que ce soit par les médias ou le discours véhiculé. Les valeurs et principes féministes devraient (idéalement) être enseigné-e-s au secondaire. Enfin, il nous faut des milieux pour parler entre nous, au même titre que les minorités doivent avoir des moments pour se retrouver entre eux et elles, afin de mieux élaborer sur les problèmes et les luttes à mener.

- Le comité femmes a sa place, parce que malgré l'acquisition de gains, il faut s'assurer de maintenir ceux-ci, puisque plus ils sont récents, plus nous avons de chance de nous les voir retirer. De plus, certains hommes peuvent avoir des idées pertinentes et leur présence pourrait l'être aussi. La question soulevée est : si on prône l'égalité, pourquoi exclut-on systématiquement les hommes?

- On ne veut pas faire de discrimination positive en les excluant, mais les femmes sont souvent plus à l'aise de discuter, lorsqu'elles sont entre femmes. Ceci n'est pas une réponse absolue, mais assez généralisée pour maintenir la pertinence d'une non-mixité.

- Si nous voulions un comité égalité, il en faudrait un où les hommes et les femmes sont conscients et conscientes d'une égalité. Malheureusement, celle-ci n'existe pas.

- Souvent, le Comité femmes revient à être un gros ramassis des luttes marginales, ce qui peut lui nuire. Il faudrait aller chercher plus de femmes avec des trucs concrets, comme le diva cup par exemple. La mixité permet aux hommes de s'impliquer.

- En fait, je suis formellement contre un comité femmes mixte. Nous n'avons qu'à regarder les tours de parole lors du camp de formation féministe, alors que les femmes étaient au moins 3 fois plus nombreuses que les hommes, ceux-ci ont pris la parole souvent plus de la moitié du nombre de fois des femmes. De plus, notre société nous pousse souvent à considérer la parole d'un homme supérieur, ou du moins plus valable que celle d'une femme. Ceci étant dit, depuis quelques années, la collaboration masculine est acceptée, mais ils ne peuvent pas voter ni prendre de décisions, puisque la lutte des femmes doit d'abord et avant tout être menée par celles-ci. Les hommes n'ont pas besoin d'être élus pour s'impliquer. L'exemple de la réussite du camp de formation de cette année en est une bonne démonstration : personne d'élue au comité femmes, mais un très beau camp qui a suscité une plus grande participation que le camp régulier de l'ASSÉ, et ce, malgré un moins grand nombre d'inscriptions. De plus, il est impératif de maintenir le féminisme au sein de l'ASSÉ, pour la raison principale que la majorité des féministes que nous connaissons et que nous accueillons dans nos instances en tant que conférencières, proviennent du milieu étudiant. Les luttes féministes semblent désuètes aux yeux de tellement de monde, qu'elles en sont marginalisées et le féminisme est peu abordé. Il faut donc s'assurer d'un milieu qui assurerait la pérennité de cette lutte, afin qu'elle se poursuive et que nous ne perdions pas les gains que nous avons si chèrement acquis. De plus, je refuserai toujours la mixité au sein du Comité femmes, tant et aussi longtemps que les femmes se feront reprendre en concret par des « je pense que ce qu'elle voulait dire », « je ne veux pas répéter, mais ... », et les autres belles phrases que vous connaissez tant. D'ailleurs, elles ont été utilisées par des hommes lors de notre camp, ce qui démontre que les hommes ont encore un long chemin à faire avant d'atteindre la véritable égalité

dans leur mentalité et dans leurs habitudes, que ce soit au quotidien ou dans les instances, ou tout simplement, n'importe où. Même dans un mouvement progressiste comme l'ASSÉ, ce sont encore et toujours des femmes qui s'occupent de faire la nourriture dans les instances (à l'exception de ce camp féministe, et encore là, quelques femmes ont aidé), de taper les procès-verbaux. Qui s'occupe de nettoyer le bureau de l'ASSÉ au quotidien? La permanente, malgré que cela ne fasse pas partie de ses tâches. Qui se fait constamment reléguer les points femmes, les articles femmes, l'organisation du camp féministe, etc. ... le Comité femmes de l'ASSÉ... Dans une telle conjoncture, je ne crois pas que les hommes soient prêts à intégrer notre lutte égalitairement, et je vous avoue ne pas comprendre l'importance cruciale d'avoir un poste pour faire des mandats. J'ai organisé trois camps féministes sans jamais être en poste, et malgré tout, ce fut une réussite. De plus, le comité organisationnel relevait quand même du Conseil de Coordination et du Congrès, puisque tous les mandats qui y ont été votés ont été réalisés. Alors de grâce, arrêtez de nous dire que vous devez absolument vous présenter SUR le Comité femmes qui DOIT demeurer non mixte pour pouvoir vous impliquer.

En tant qu'ancienne membre du Comité femmes de l'ASSÉ et féministe de service de l'ASSÉ, j'avoue avoir monopolisé ce dernier paragraphe ayant pris les notes de ce caucus (Justine Rouse-Lamarre). Or, je tiens à mentionner que nous avons choisi de vous montrer les différents points de vue qui sont ressortis pendant notre caucus, puisque ce n'est pas toutes les femmes qui pensent pareil et que la diversité est une chose à prioriser, puisque c'est avec les idées variées que nous pouvons avancer!

Interventions au sein du caucus non-mixte homme :

- Un comité femme au national ne pourra jamais remplacer les comités femmes locaux.
- L'égalité est-elle acquise? Questionnement si la place des hommes est encore plus importante que celle des femmes. Quelles possibilités pour les luttes féministes? Il faudrait regrouper différents comités pour faire un front commun plus large; les gens ont peur du mot « féminisme ».
- Les luttes féministes dans d'autres groupes plus larges signifieraient de reléguer celles-ci au deuxième rang, à prendre en charge après des objectifs plus importants.
- Exemple sur la mixité : la Chaire Simone de Beauvoir a progressivement accepté des hommes et le débat qui était autrefois sur les luttes féministes se dirige davantage sur la sexualité et l'homosexualité.
- Les hommes sont mal placés pour dire l'orientation que devraient prendre les luttes féministes.
- Égalitarisme : sous-tends une égalité quasi acquise dont il faudrait acquérir que quelques miettes encore, ce qui n'est pas représentatif de la réalité.
- Il n'est pas nécessaire d'amener le féminisme de façon directe comme une image. Ça pourrait être positif de l'amener de façon plus indirecte.
- Sexisme et racisme omniprésents dans notre entourage. Il y a une nécessité de lutter contre le pouvoir, puisque la majorité de la population est inconsciente.
- On a présentement un système autonome patriarcal avec les hommes qui sont du côté du pouvoir et des privilèges. Par exemple, ils ne subissent pas de viol conjugal.
- Comparaison entre la lutte des Noirs et la lutte des femmes. Dans des instances pour la lutte des Noirs, il y a des blancs, ce qui est positif, alors, en tant qu'homme, ils peuvent assister dans les trucs féministes (avec une majorité de femmes) pour donner un coup de main et rajouter du monde à la lutte.

Les notes sur ce caucus ont été prises par Didier Louboutin, membre du Conseil exécutif de l'ASSÉ.

Le féminisme à l'ASSÉ : Réflexion de l'AÉCS

Par Marie-Ève Blais, responsable aux affaires externes de l'Association Étudiante du Cégep de Sherbrooke (AÉCS)

Présenté dans le cahier de Congrès des 24,25 et 26 avril 2009

1 - RÔLE DU FÉMINISME : DANS LES ORGANISATIONS SYNDICALES ÉTUDIANTES

Dans les luttes syndicales, les militant-e-s cherchent à défendre les intérêts communs de la population, la représentation de celles-ci et ceux-ci auprès du pouvoir public et la relation entre les gens – on parlera ici principalement de la relation entre l'homme et la femme.

Ces militant-e-s cherchent avant tout à déconstruire des idées préconçues et, par le fait même, la place prépondérante de l'homme dans divers domaines sociaux, entre autres, dans les instances syndicales étudiantes. En effet, dans le système patriarcal, les hommes avaient un droit de regard et de parole dans la majorité des débats, tandis que les femmes devaient s'adonner aux tâches connexes et soutenir leur conjoint. Malheureusement, cette idéologie est toujours présente. Les organisations syndicales étudiantes, comme l'ASSÉ, ont fait un grand pas en avant, mais il y a encore du travail, car, malgré la féminisation, l'alternance homme-femme dans les discussions et les autres mesures prises pour régler le problème, il y a toujours plusieurs femmes qui n'osent prendre la parole durant les rencontres et, souvent, leurs interventions sont beaucoup plus courtes et plus précises que celles des hommes.

Le féminisme tente de travailler sur le sujet et de trouver des moyens pour régler le problème. Pour cela, il nous faut un comité femmes où plusieurs, femmes et hommes, s'impliquent, ils/elles devraient d'abord se concentrer sur la recherche et l'information et la formation des membres (ex: cercles de lecture, discussions en groupe, conférences, etc.) pour ensuite se tourner vers des actions plus concrètes (manifestations, journées thématiques, etc.) et parfois même des actions plus combatives. Pour ce faire, le comité femmes devrait être constitué de militant-e-s féministes, et d'autres intéressé-e-s à s'impliquer, pour créer une relève dans le but de faire évoluer le mouvement. De plus, les caucus non-mixtes du comité femmes sont une opportunité pour celles-ci de prendre la parole sans avoir peur de l'opinion ou sans être discriminées par les actions « typiquement masculines ». En plaçant ces discussions en début d'instances, on permettrait aux nouvelles venues de se faire une idée sur le féminisme et de leur permettre de comprendre l'approche adoptée. De plus, il serait intéressant de continuer à faire la promotion du féminisme dans les instances syndicales, en ayant à l'esprit de garder un point femmes à chaque congrès pour que celles-ci, anciennes et nouvelles, puissent se connaître, faire un résumé de la situation des femmes et des luttes du moment, cela permet une analyse et une critique plus actuelle et continuellement mise à jour.

2- PLACE DES HOMMES DANS LA LUTTE FÉMINISTE

D'abord, les commentaires, attitudes et comportements « typiquement masculins » doivent être abolis et la seule façon d'y arriver est de conscientiser les hommes à l'importance de l'égalité des sexes. Donc, il est pertinent que les hommes aient sa place dans la lutte féministe, car le but premier de ce mouvement est de lutter pour une égalité des sexes. En effet, les hommes doivent être conscients que les femmes ne se battent pas contre eux, mais AVEC eux, car la lutte contre le patriarcat doit se faire dans un esprit de solidarité.

Toutefois, il faut prendre en considération que plusieurs femmes doivent se réunir pour parler de problèmes et/ou agressions verbales, physiques et psychologiques qui ont pu survenir et discuter de certains comportements « typiquement masculins », tout cela, sans la présence des hommes. Car, quand une femme subit une agression, il peut être difficile d'aborder le sujet en présence des personnes fautives.

Il est donc important qu'elles aient accès à des discussions entre femmes qui peuvent vivre ces mêmes oppressions. Également, dans ce genre de discussions, les hommes peuvent se sentir mal à l'aise ou visés par ces commentaires.

En bref, il est important que les hommes militent pour la cause féministe et comprennent l'importance qu'ont les femmes de se rencontrer en groupe non-mixte, pour justement aborder des sujets difficilement abordables en présence masculine. De plus, il est important d'avoir des moments de travail mixte afin de briser les barrières de la différence et discuter de divers conflits.

3- LES PERSPECTIVES FÉMINISTES DANS UN PROJET DE RÉFORME DE L'AIDE FINANCIÈRE AUX ÉTUDES

Depuis longtemps, le droit à l'éducation est une importante lutte pour les femmes ainsi que le désir d'accéder aux métiers « typiquement masculins » qui sont majoritairement mieux payés.

La situation précaire des étudiant-e-s bénéficiaires de l'aide financière aux études encourage les étudiant-e-s à se marier pour ne plus être à la charge de leurs parents et avoir accès à davantage de prêts et bourses. Toutefois, cette situation encourage le mariage comme institution. Acceptant ce fait, nous croyons qu'il faut abolir la contribution parentale et la contribution de l'ex-conjoint dans le calcul de l'aide financière, car cela augmente la dépendance des femmes auprès de leur conjoint, considérant que celui-ci est souvent mieux rémunéré. Effectivement, à la fin de leurs études, les hommes obtiennent de meilleurs emplois et les femmes sont reléguées aux tâches « simples » et moins bien payées.

Ensuite, les mères monoparentales sont davantage touchées par l'endettement, les raisons sont simples; il est plus difficile pour une mère ayant un enfant à sa charge de travailler et de combler les besoins financiers de deux personnes –son enfant et elle-même - et, à la base, la pension alimentaire doit être utilisée pour subvenir aux besoins de l'enfant, tandis que dans le cas présent, elle est considérée comme un revenu de la femme étudiante. Dans cette optique, le calcul de la pension alimentaire est problématique, car il est considéré comme source de revenus qui, en réalité, ne répond qu'en très petite partie aux besoins de la mère et de l'enfant. Il faudrait donc abolir la pension alimentaire dans le calcul de l'AFE et mettre sur pied un programme d'aide pour les mères monoparentales étudiantes et autres parents étudiants. Actuellement, les listes d'attentes et le coût d'une place dans les CPE n'aident pas la situation des parents étudiants. Il faudrait donc instaurer un système de garde public qui serait accessible gratuitement aux étudiant-e-s.

De plus, à la fin de ses études, la femme décrochera habituellement un emploi moins bien rémunéré. Car, elle a difficilement accès à des métiers non-communs pour les femmes, tels dans les sciences pures, qui sont majoritairement mieux rémunérés. Les femmes restent également dans les mêmes domaines d'études et métiers qu'auparavant qui sont moins payants; est-ce parce que les tâches sont moins difficiles? Pas du tout! Également, pour une même proportion de diplômés, une majorité d'hommes sont engagés et il est plus difficile pour une femme d'avoir accès à un emploi à temps plein. Cependant, dans tout ça, la dette à rembourser sera la même, mais ce remboursement se fera sur plusieurs années, ce qui élèvera les intérêts sur l'emprunt : autre raison justifiant le transfert des prêts en bourses.

4- QUE FAIRE MAINTENANT : PERSPECTIVES POUR L'ANNÉE 2009-2010

Après cette réflexion, nous ne croyons pas qu'une perspective féministe dans la prochaine campagne de l'AFE serait pertinente, car ce serait, une fois encore, de reléguer la lutte pour l'égalité des sexes en arrière plan. Toutefois, cela n'exclut pas qu'il y ait plusieurs problèmes présents pour les femmes dans le système actuel de prêts et bourses et nous espérons, au cours d'une campagne d'information en parallèle, mettre sur pied des conférences dans le but de sensibiliser les gens à la lutte féministe, de présenter la

répression des femmes dans la société actuelle, et d'intégrer le combat pour une amélioration du système de l'éducation qui touche également, de diverses façons, les femmes.

Cependant, il ne faut pas oublier l'absence de candidatures au sein du Comité femmes, mais, considérant le nombre d'appuis de groupes sociaux féministes et le désir d'implication de certain-e-s militant-e-s, il serait possible de créer un groupe qui préparerait une tournée de conférences à travers le Québec.